

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 NOVEMBRE 2017

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (12) : Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE (représentée par Mme MIELLE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2) : Mme MARTIN-GENDRE, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 7 novembre 2017

Délibération n° : 61-2017

Objet : Résidence Abrioux – Convention de mise à disposition de locaux

Depuis octobre 2012, le CCAS de la Ville de Dijon met à la disposition de Madame Mériame MEZGUELDI, artiste peintre, un bureau de 20 m² pouvant servir d'atelier ainsi qu'un local de type « réserve », à la résidence sociale Abrioux, à titre gracieux.

Cette mise à disposition de locaux doit permettre l'exercice de son art à Madame MEZGUELDI et une collaboration entre l'artiste, le personnel et les résidents de la résidence Abrioux.

Dans le cadre de la mise à disposition de locaux, Madame MEZGUELDI s'engage à prendre une assurance multirisque habitation.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- valident le projet de convention de mise à disposition de locaux présenté en séance ;
- disent que la convention sera renouvelée par tacite reconduction ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à apporter toute modification ne remettant pas en cause son économie générale et à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Hébergement Logement : 1

Ressources Internes : 1

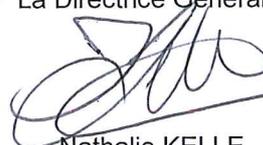
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR

Déposé le : 21 NOV. 2017



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,


Nathalie KELLE



PUBLIÉ LE 15 NOV. 2017